

**AVIS PUBLIC**

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 681 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 260  
RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

**(Ensemble du territoire de la Ville)**

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de règlement numéro 681 par la résolution numéro 23-180 en date du 20 mars 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **3 avril 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement numéro 260 relatif à la démolition d'immeubles* pour y intégrer les nouvelles obligations imposées aux municipalités par la *Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* (Projet de loi n° 69), notamment en ce qui suit :

- assujettir au règlement les bâtiments principaux construits avant 1940 et présentant une valeur patrimoniale, et ce, jusqu'à l'adoption de l'inventaire visé au premier alinéa de l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*;
- exclure les bâtiments accessoires de l'application du règlement, sauf lorsqu'ils sont des immeubles patrimoniaux;
- intégrer de nouvelles obligations quant aux immeubles patrimoniaux, entre autres, en introduisant la définition d'« immeuble patrimonial », en prescrivant la procédure encadrant le traitement d'une demande d'autorisation de démolition, la tenue des auditions publiques, les critères d'évaluation de la demande, les conditions que peut imposer le Comité de démolition ainsi que le pouvoir de désaveu de la municipalité régionale de comté à l'égard d'une décision prise par ce Comité;
- revoir la disposition relative aux garanties financières que peut exiger le Comité de démolition;
- réviser les infractions et les amendes applicables.

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 22 mars 2023.

La greffière de la Ville,



Crystel Poirier, L.L.L, OMA